

Communiqué de presse
Paris, le 25 janvier 2021

Qualité de vie au travail : le groupe Randstad France confirme son statut de *Top Employer*



- Randstad, Randstad Inhouse, Expectra, Appel Médical et JBM renouvellent leur certification *Top Employer* pour la deuxième année consécutive,
- La certification souligne l'excellence des politiques RH du groupe Randstad au profit des candidats et de ses collaborateurs.

En 2020, le groupe Randstad France a confirmé une nouvelle fois l'excellence de ses politiques RH. Pour la deuxième année consécutive, cinq de ses filiales obtiennent la certification Top Employer. Randstad, Randstad Inhouse, Expectra, Appel Médical et JBM ont été à nouveau distinguées sur la base d'une étude poussée de leurs politiques et de leurs pratiques RH. Les cinq marques certifiées ont su démontrer l'excellence de leurs engagements en faveur d'une politique de recrutement inclusive et de la prise en compte des besoins des collaborateurs et des candidats à chaque étape de leur vie professionnelle. L'Institut Top Employer a particulièrement apprécié la cohérence entre les valeurs et les pratiques du groupe. Il a souligné, entre autres, la mise en œuvre d'une politique volontariste en faveur de l'égalité professionnelle femmes/hommes, la mesure continue de la satisfaction des collaborateurs ou encore une culture digitale très poussée pour améliorer l'expérience des candidats et des collaborateurs.



Frank RIBUOT

« Cette deuxième certification Top Employer couronne les efforts continus de nos équipes RH au service de nos candidats et de nos collaborateurs. La crise de la Covid-19 a bousculé nos certitudes, bouleversé les organisations, mais collectivement, nous n'avons pas transigé. En tant que numéro 1 mondial des services en ressources humaines, nous nous devons de rechercher constamment la perfection et de promouvoir les intérêts de chacun. Nous mettons tout en œuvre, non seulement pour élever les standards du recrutement, mais aussi pour bâtir un groupe toujours plus inclusif, toujours plus à l'écoute de ses salariés, capable de faire grandir ses talents. C'est cette approche qui nous permet d'attirer les meilleurs candidats, de fidéliser nos talents et de donner du sens à notre signature : "Human Forward" », explique Frank Ribuot, président du groupe Randstad France.

Le groupe Randstad France s'investit depuis de nombreuses années dans la lutte contre les discriminations, quelles qu'elles soient. Très avancé sur le plan technologique, le groupe a développé des outils de recrutement non discriminants dans leur conception ainsi que des outils de suivi et de sensibilisation aux questions de diversité. C'est l'ensemble de cette stratégie, bâtie dans le temps, que la certification Top Employer vient distinguer une nouvelle fois.

Le groupe Randstad est reconnu pour son engagement en faveur de l'égalité des chances et de la promotion de la diversité. Il met en œuvre, depuis plusieurs années, une politique volontariste de qualité de vie au travail et de RSE, articulée autour de plusieurs axes :

- **L'égalité professionnelle** : le groupe Randstad est engagé de longue date en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Randstad mesure son égalité salariale depuis 2011, en appui d'une étude réalisée régulièrement par Aon Hewitt, qui lui a permis de maîtriser les écarts de salaire entre les hommes et les femmes dans l'entreprise. **Il était de 1,8% en 2011. Depuis 2015, le groupe a atteint l'égalité réelle.** Il met en œuvre des outils de pilotage pour la maintenir. A titre de comparaison, les écarts de salaires injustifiés entre femmes et hommes sont en moyenne de 9%¹ en France. L'index d'égalité professionnelle du groupe s'élève à 93/100.
- **La lutte contre la discrimination dans l'emploi** : le groupe a créé un **outil de suivi des risques de discrimination dans l'emploi à destination de ses consultants** et de ses entreprises clientes, avec un tableau de bord dédié. Ce dernier propose des indicateurs de diversité tels que l'âge, le genre, la nationalité et permet de comparer des pratiques au sein d'un même secteur. Parce que la discrimination à l'embauche peut se faire de manière inconsciente, cet outil permet d'objectiver les pratiques et d'alerter en cas de risque. Pour compléter ce dispositif, **le groupe forme 100% de ses collaborateurs à la non-discrimination**, et dispose d'un comité anti-discrimination pour les salariés permanents comme pour les salariés intérimaires. Lorsqu'il est saisi, ce comité mène des enquêtes approfondies avec les parties prenantes en interne et en externe, avec un délai moyen de prise en charge de 48h.
- **La gestion des parcours professionnels** : le groupe Randstad propose à ses collaborateurs des parcours de carrière dans l'ensemble de ses filiales. Ainsi **80% des postes de managers sont pourvus grâce à la mobilité interne**. Le groupe mesure en continu la satisfaction de ses salariés à travers le programme *Randstad in Touch* : une enquête trimestrielle d'engagement des collaborateurs. Durant la crise Covid, cette enquête est devenue hebdomadaire. Pour aller plus loin, et au-delà de l'entretien individuel annuel, Randstad met en œuvre la démarche *Great conversations* qui vise à maintenir, tout au long de l'année, les échanges entre les collaborateurs et les managers.
- **Les outils digitaux pour un recrutement plus efficace et sans discrimination** : Randy est un chatbot de pré-recrutement, non-discriminant dans sa conception. Entièrement automatisé, il interagit avec les candidats tout en apprenant de ces échanges. Détecteur d'opportunités pour les candidats, il aide aussi les consultants à identifier les talents. Il analyse les emplois disponibles correspondant et accompagne les talents tout au long du processus de présélection. Randy intègre une intelligence artificielle dans la reconnaissance naturelle du langage pour rendre la conversation fluide. A travers une discussion informelle, Randy est capable de cerner les compétences techniques et comportementales dans 33 métiers. En s'appuyant sur un algorithme apprenant, il optimise la recherche d'emploi et l'adéquation entre un profil et une offre.

¹ Source : Ministère du Travail : <https://travail-emploi.gouv.fr/le-ministere-en-action/egalite-femmes-hommes/>

A propos du Groupe Randstad France

Le groupe Randstad France fait partie du groupe Randstad, leader mondial sur le marché des ressources. Le groupe Randstad France fait partie du groupe Randstad, numéro 1 mondial sur le marché des ressources humaines, fondé aux Pays-Bas en 1960. En France, il se place parmi les leaders en matière de services en ressources humaines avec en 2019 un chiffre d'affaires de 3,7 milliards d'euros. En 2019, le groupe (15 000 collaborateurs, dont 4 000 au titre d'AUSY et 7 600 CDI-Intérimaires) aura délégué en moyenne 75 000 salariés intérimaires chaque semaine et recruté 30 000 professionnels en CDI/CDD, en s'appuyant sur son réseau national et local de 900 agences et bureaux.

Cinq des filiales du groupe Randstad France (Randstad, Randstad Inhouse, Expectra, Appel Médical et JBM) sont certifiées Top Employer.

Retrouvez-nous sur :



www.grouperandstad.fr

[@GroupRandstadFR](https://twitter.com/GroupRandstadFR)



<http://resources.grouperandstad.fr>

[@resources_FR](https://twitter.com/resources_FR)

Contacts presse

Groupe Randstad France

Direction de la Communication

Tél. 01 41 62 22 10

Clément Moulet : 06 99 64 67 77

Delphine Elatri : 06 69 03 14 87

Agence Wellcom

Tél. 01 46 34 60 60

Sonia El Ouardi : sonia.elouardi@wellcom.fr

Donna Clément : donna.clement@wellcom.fr

Rachel Housinou : rachel.housinou@wellcom.fr